



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR - 14 décembre 2011

Présents : Frédéric ALIBERT, Daniel BESSET, Isabelle BOZAJIC, Gilbert CARDINAL, Maria DE ALMEIDA, Maurice GRIMAUD, Fabrice MAZILIER, Jean MEURILLON, Pascal MICHELON, Hélène MOLLET, Emile ZABALETE

Excusée : Danièle FIORI, John FLEURET

Bilan Assemblée générale 2011

- Election d'un ou d'une secrétaire

Hélène MOLLET se propose de tenir le poste pour cette année. Proposition acceptée à l'unanimité.

- Mise en place Commission pratique Loisir / Aviron pour tous

Des actions communes ont eu lieu cette année entre les clubs et le CDAA désire que des liens encore plus forts s'établissent entre eux, ceci pour fédérer leurs moyens et optimiser les déplacements par exemple.

- Mise en place Commission sportive

Une constatation à l'Assemblée générale : il manquait les encadrants des commissions sportives des clubs.

Jean déplore le fait que les gens réclament des changements mais ne viennent pas aux réunions, ou qu'ils attendent juste les subventions de la part du CDAA. Le même constat peut être fait au niveau des clubs, on peut s'interroger si, à l'avenir, l'implication des membres des clubs n'est pas plus forte on n'arrivera pas à la création de licences à deux vitesses : une licence chère pour les consommateurs avec un nombre de sorties maximum par semaine et une licence moins chère pour les membres actifs, ceux qui participent vraiment à la vie du club (ceci existe déjà à Grenoble, Lyon, Toulouse).

Il faut sensibiliser les nouveaux licenciés et mobiliser les autres. Il est important de dire aux gens que le club achète le matériel et qu'ils doivent en prendre soin et participer à son entretien.

Une nécessité se dégage : le CDAA a besoin d'avoir un interlocuteur par club, tant pour la Commission sportive que pour la Commission Loisir. Les responsables de chaque club doivent trouver un référent Loisir et un référent sportif qui seront eux-mêmes en relation directe avec un référent du CDAA.

Pascal va lancer une invitation pour une réunion comprenant tous les référents :

- lors d'une manifestation sportive pour les référents sportifs : après la tête de rivière début février
- un vendredi soir pour les Loisir fin janvier.

Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Le compte-rendu de la réunion du mercredi 9 novembre est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de la réunion Handi Aviron

Le compte-rendu de la réunion du mercredi 16 novembre est approuvé à l'unanimité ; à noter que J.P. Fain est le référent Handi de la Fédération et Norbert Badez celui de la Ligue.

La création d'une Commission Handi Aviron fait partie des engagements du CDAA dans son contrat d'objectifs. Le CDAA va communiquer sur la « référente », Annie CHANTEPERDRIX, qui accueillera les participants Handi lors de la tête de rivière de zone, le dimanche 4 mars.

Un document sera créé, décrivant notre activité, pour présenter les avantages de la pratique de l'aviron au centre de soins de suite et de réadaptation «Les Beaumes» à VALENCE.

La Ronde des Castors a été labellisée Randon'Aviron 2012, elle sera aussi labellisée Handi et on proposera des bateaux mixtes, valides et Handi.

Fabrice MAZILIER parle de son engagement auprès du réseau DROMARDIAB dans le cadre de l'Activité Physique Adaptée. Il propose de faire valoir l'intérêt de la pratique de l'aviron auprès des diabétiques fréquentant cette association.

Ce qui fait évoquer le cas de Jérémie MOURETTE, de l'ARP, arrivé 2^{ème} au test ergo du dimanche 11 décembre.

Pascal va contacter une personne qui a une permanence Handi à la maison des bénévoles du sport.

Bilan du test ergométrique du dimanche 11 décembre

Une vingtaine de participants en moins cette année, le club de Condrieu était absent car participant au test ergo du Rhône.

Les temps réalisés cette année n'ont pas marqué une réelle évolution par rapport à ceux de l'an passé.

Le test s'est bien déroulé au niveau organisation.

Pour info : le record de France est tombé : 5'44'' par Cédric BEREST et 16 temps sont tombés sous les 6 minutes.

Organisation des manifestations

- Test footing du dimanche 18 décembre

L'ARP, la SNTT, l'Aviron Valentinois et le CAP seront présents au stade de Tournon à 9h30.

L'apéro sera servi à la SNTT.

- Cross des rameurs du dimanche 22 janvier

Il aura lieu à la base de l'Epervière à Valence.

4 km pour les cadets, 6 km pour les juniors et seniors et 4 ou 6 km pour les Loisir.

Formation initiateur en janvier

15 inscrits pour le CDAA (contre 10 en Savoie et Haute-Savoie, 4 en Isère et 6 dans le Rhône).

Pascal déplore que les 5 x 2 heures de pratique et les 4 heures de réglages aient eu des sujets bizarres pour le cru des initiateurs 2011 et que des candidats qui ne viennent pas aux deux séances de formation se présentent quand même à l'examen.

Jean souligne le fait que le diplôme d'initiateur est indispensable pour participer à l'encadrement.

Le CAP n'a pas de tuteur reconnu par la Fédération. Il manque des validations à Emile qui va se rapprocher de la fédé pour retrouver les certificats qui lui manqueraient.

Tête de rivière de zone du dimanche 4 mars à l'ARP - Cahier des charges

Jean propose à Dany une première réunion de préparation à l'ARP le 12 janvier à 17h00 pour l'élaboration du cahier des charges.

Il faudra 12 canots de sécurité.

Il y aura une réunion pour l'organisation de la sécurité la semaine avant le dimanche 4 mars.

La tête de rivière d'entraînement de février servira de test.

Le parcours a été modifié suite à la construction du nouveau bâtiment qui servira de poste d'arrivée.

Une personne coordonne les démarches à effectuer.

Dany se renseigne pour la participation d'un ou deux plongeurs habilités.

Fabrice préconise l'emploi de grosses bouées aux endroits dangereux.

Pour 2011, le coût de la manifestation, (2 852 €) n'a été que partiellement couvert par les recettes (1 043 €), le solde (1 809 €) a été facturé à la zone qui n'a toujours pas effectué de règlement.

Compte-tenu de la lenteur de l'hypothétique remboursement par la Zone, Jean propose de mettre le coût du siège au coût réel (soit entre 8 et 10 € - peaufiner-).

Divers

- Demande de subvention en cours au Conseil Général de la Drôme : Jacqueline FERRAZZI a fait remarquer qu'il y avait une différence entre ce qui était indiqué sur la demande de subvention et ce qui a été réellement acheté.

La subvention va être réglée en deux temps, pour un total de 11.000 €.

Jean propose pour la prochaine demande de subvention (printemps 2012) : 6 canots de sécurité, avec leur remorque, leur moteur (3 000 €) et leur équipement ; 5 pourraient être financés par le Conseil Général de la Drôme et 1 par le Conseil Général de l'Ardèche (à hauteur de 40%), ceci pour une réalisation en janvier 2013.

Les clubs devront envoyer les preuves d'achat du matériel.

Cet achat pourrait être justifié par le fait que le CDAA en a besoin pour la sécurité des manifestations et des jeunes.

Le CAP a un besoin immédiat d'une coque et de deux ergomètres par la suite.

- Pascal n'a plus le droit d'entrer les résultats de chaque club sur le site intranet de la Fédération.

Chaque club doit s'en charger ou désigner Pascal comme gestionnaire.

- Pascal a suivi une formation sur l'utilisation d'Excel pour l'exploitation des chronométrages.

La Fédération peut fournir des licences Microsoft Office à 60 €. Les intéressés doivent se faire connaître.

- Les Championnats de France 2013 mer auront lieu fin juin et sprint 500 mètres fin septembre.

- La réunion du Club Drôme a eu lieu le samedi 10 décembre.

- Annuaire du CDAA : Pascal distribue un questionnaire à chaque club afin de le mettre à jour et y ajoutera le calendrier des manifestations importantes puis l'enverra aux clubs, Conseils Généraux, CDOS, Fédération, etc.

- Le prix d'adhésion au CDAA reste le même que pour 2011.

- Jean réitère son appel à la formation au chronométrage. Les personnes formées pourraient être sollicitées pour participer à des manifestations dans la Ligue et le CDAA.

- Réunion des cadres sportifs à AIGUEBELETTE le vendredi 20 janvier.

- Jean distribue un prospectus MAIF «Protection spécifique dirigeants» par club. Il se renseigne sur le prix.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 18 janvier 2012 à 19 h à Valence, Maison des bénévoles du sport.